



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE
Numéro du produit SN2442

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Un système de réparation solidifiant à prise rapide pour le collage, la réparation et la reconstruction d'urgence et permanente de tous les métaux ferreux et non ferreux. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P301+P310 If swallowed: Immediately call a poison center or doctor.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

N,N-DIALKYLAMINO-DIPHÉNYLMÉTHANE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB). Peut entraîner une irritation oculaire.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

N,N-DIALKYLAMINO-DIPHÉNYLMÉTHANE			10-30%
Numéro CAS: 5285-60-9	Numéro CE: 226-122-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120807289-49-XXXX	
Facteur M (chronique) = 1			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 1 - H410			

1,1',1'',1'''-ETHYLENEDINITRILOTETRAPROPAN-2-OL			5-10%
Numéro CAS: 102-60-3	Numéro CE: 203-041-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552434-41-xxxx	
Classification Eye Irrit. 2 - H319			

POLYOL POLYÉTHÉR			1-5%
Numéro CAS: 25322-69-4			
Classification Acute Tox. 4 - H302			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.
Ingestion	Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.
Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut irriter les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucun.
------------------------------------	--------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants. Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Évitez que le produit ne s'écoule dans les canalisations d'écoulement et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Méthodes de nettoyage

Raclez la majorité du produit et mettez le dans un conteneur portant une étiquette appropriée. Recouvrez la zone affectée par le déversement accidentel avec du sable ou autre matériau inerte puis balayez et versez dans le conteneur. Nettoyez les surfaces avec un mélange d'eau et de détergent. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Eviter d'inhaler les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. **FEU/EXPLOSION** Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. **PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'application un applicateur en plastique ou une spatule sont fournies. Mélangez avec le composant Durcisseur avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

N,N-DIALKYLAMINO-DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS: 5285-60-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.3 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.208 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.2 mg/m ³ Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.125 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.125 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 0.000187 mg/l eau de mer; 0.000019 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 23.2 mg/l Sédiments (eau douce); 2.06 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.21 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate.
Protection des yeux/du visage	Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil. Pendant l'usinage, le meulage, l'abrasion ou l'enlèvement ultérieurs de ce produit une protection oculaire appropriée doit être sélectionnée en fonction du type d'outils ou d'équipements utilisés.
Protection des mains	Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renforcer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.
Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau. APPLICATION DE PETITES QUANTITÉS Une combinaison en coton est normalement adéquate.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire n'est normalement pas nécessaire, mais les dangers potentiels du composant Durcisseur devront être considérés pour le mélange et à des fins d'application.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Gris sombre.
Odeur	Ammoniacale.

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Alcaline.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>240°C/>464°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	>160°C/>320°F Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	< 0.13 kPa @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	2.25-2.35 @ 20°C/68°F
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	>250°C/>482°F
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.
---------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides afin d'éviter la possibilité d'une réaction exothermique.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides afin d'éviter la possibilité d'une réaction exothermique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non listé.

Cancérogénicité NTP Non listé.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Organes cibles Foie

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Orale Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

Informations toxicologiques sur les composants

N,N-DIALKYLAMINO-DIPHÉNYLMÉTHANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 340,0
mg/kg)

Espèces Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est supposé avoir des valeurs expérimentales pour LC50/EC50/IC50 se situant entre 1 et 10 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIALKYLAMINO-DIPHÉNYLMÉTHANE

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est supposé faire de la bio-accumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets non dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.

Classe déchet Liste du code de déchet: 08 04 09* Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3077
N° ONU (IMDG)	3077
N° ONU (ICAO)	3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (contient N, N-dialkylamino-diphénylméthane mélange)
Nom d'expédition (IMDG)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (contient N, N-dialkylamino-diphénylméthane mélange)
Nom d'expédition (ICAO)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (contient N, N-dialkylamino-diphénylméthane mélange)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Yes Les exigences d'étiquetage varient en fonction de la quantité nette dangereux. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) n° 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale

Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

BELZONA® 1221 (SUPER E-METAL) BASE

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 6, 15, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	19/04/2021
Révision	2.7
Numéro de FDS	10588
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.